

## LES MONNAIES DES ROIS CAPÉTIENS : UNE COLLECTION PASSIONNANTE !

Par Stéphane SOMBART  
[sombart@inumis.com](mailto:sombart@inumis.com)

À l'heure où la France s'interroge sur l'existence réelle ou supposée de son déclin actuel et à venir, c'est avec un certain malice que nous sommes heureux d'avoir à proposer à nos clients presque mille monnaies frappées sous les rois que l'on appelait auparavant de la Troisième race - la Première étant celle des rois mérovingiens et la Deuxième celle des rois carolingiens - et qui sont plus justement désignés comme les rois Capétiens. Issus de la déliquescence de l'État carolingien, les Capétiens ouvrent en 987 un règne qui dura plus de huit siècles pour s'achever au XIX<sup>e</sup> siècle, à l'aube des formidables mutations liées au développement industriel.

Durant ces huit siècles, trente-sept rois se succèdent dans un royaume parti de l'Île-de-France sous Hugues Capet et devenu la France moderne sous Charles X. Ils établissent des institutions solides et posent les fondations de la France actuelle. Leurs monnaies témoignent de l'Histoire factuelle et militaire, de l'Histoire économique et de l'Histoire législative. Surtout, elles témoignent sur nos ancêtres qui, bien que Gaulois comme chacun sait, sont aussi et surtout Francs. Avec les monnaies capétiennes, c'est presque un millénaire de l'Histoire de France qui défile. Nous ne nous intéresserons toutefois qu'à la partie précédant la Révolution française, les monnaies des frères de Louis XVI, Louis XVIII et Charles X étant traditionnellement classées parmi les monnaies modernes.

L'étude et la collection des monnaies capétiennes trouvent leur premier écho dans l'œuvre de François Le Blanc, conseiller à la Cour des monnaies, qui édite en 1690 la première édition de son *Traité historique des monnoyes de France*. Dans cette édition, ainsi que dans les deux suivantes de 1692 et de 1703, il décrit, pour la première fois, les monnaies « nationales », de la « Première, Deuxième et Troisième races ». Son traité est enrichi de nombreuses planches qui donnent une idée de la richesse du patrimoine numismatique des rois de France.

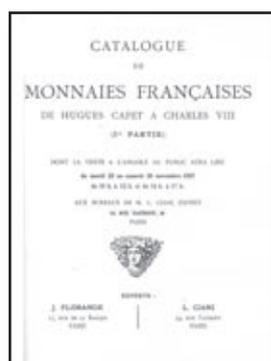
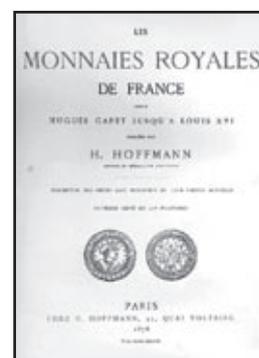
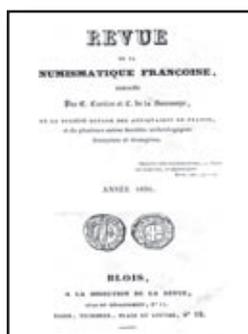
Concomitamment, la collection royale est constituée avec l'appui de Louis XIV, c'est l'âge d'or de la « République des médailles » comme l'a très bien décrite Thierry Sarmant.

La science numismatique trouve un nouvel essor au XIX<sup>e</sup>

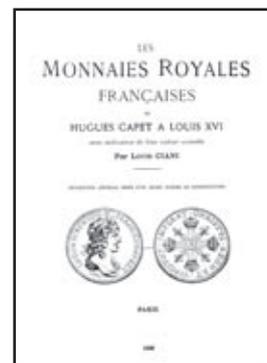
s., en 1836 avec la création de la « *Revue de la Numismatique Française* » qui, comme son nom l'indique s'intéresse, à son départ, essentiellement à la numismatique nationale avant de devenir rapidement généraliste. Dans son cadre et autour d'elle, la numismatique des principautés, appelée aussi numismatique féodale ou provinciale, connaît un vif essor. Les monnaies capétiennes, quant à elles, suscitent aussi un vif intérêt et leur étude est concrétisée en 1878 par

la publication des « *Monnaies royales de France* » par le marchand Jean-Henri

Hoffmann. Cet ouvrage, imprimé en grand format reste l'un des plus beaux livres consacré au sujet, il est enrichi de planches somptueuses gravée par Léon Dardel. Sous son impulsion, se formeront de nombreuses collections dont les ventes égrèneront le début du XX<sup>e</sup> s. : Meyer en 1902 ou Marchéville en 1927, véritable accumulation de monnaies capétiennes, qui est et restera certainement encore longtemps inégalé. La vente de cette collection dont le catalogue reste une indispensable source iconographique malgré les erreurs nombreuses que l'on y rencontre, est faite par le marchand Louis Ciani.



Ciani n'hésite pas à rédiger pour l'occasion son corpus, à partir des planches « découpées » du Hoffmann : « *les monnaies royales françaises* ». Edité en 1926, cet ouvrage, bien que dépassé aujourd'hui est resté en vogue plus d'un demi-siècle. Si son utilisation est devenue infime aujourd'hui, l'ouvrage pourtant mainte fois réédité, reste recherché par les collectionneurs. Notons au passage que les prix de cet ouvrage, notamment sous-estimés parfois, ont été révisés en 1928, suite à l'intérêt suscité par la collection Marchéville.

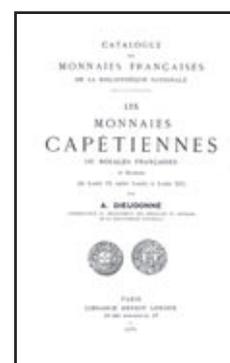


Cet ouvrage va toutefois se trouver remis sur les rayons des bibliophiles numismates lors de la première édition, en 1988, par Jean Duplessy de « *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI* ». Reprenant les classements et méthodes de Ciani, Duplessy sut donner un bréviaire modernisé qui, bien que purement typologique, trouva un large public en raison de sa fiabilité.

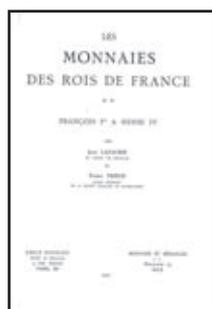
Fondé sur les travaux récents, Duplessy, conservateur au Cabinet des médailles sut aussi tirer parti de deux importantes publications :

- La première fut celle de Dieudonné, l'un des prédécesseurs de Duplessy au Cabinet des médailles qui

gagna en 1932 « *Les monnaies capétiennes, catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale* ». Bien qu'inachevé - le catalogue s'arrête avant la réforme de Louis XII en avril 1514 qui peut être justement considérée comme l'acte fondateur de la monnaie moderne en France - ce catalogue reste aujourd'hui indispensable. Complexe, les monnaies y sont classées par émissions, il montre clairement au collectionneur la rareté de certaines monnaies, pourtant délaissées car d'aspect peu « noble ». Nous renvoyons à Dieudonné à de multiples reprises dans notre catalogue. Souhaitons de voir un jour la poursuite et la publication des suppléments de ce catalogue, ce qui serait un élément extrêmement important pour la connaissance des monnaies capétiennes.

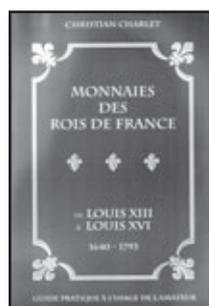
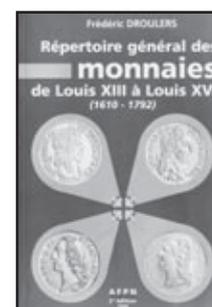


- La seconde publication importante parue entre Ciani et Duplessy est l'ouvrage de Lafaurie et Prieur, « *Monnaies des rois de France* », Paris-Bâle, 1951-1956. Dans un classement scientifique cette fois, les auteurs donnent un travail rigoureux de classement et citent des exemplaires de référence tirés des grandes collections. Dans le second tome, ils indiquent aussi pour chaque type, les millésimes et ateliers qui existent, à l'aide des registres de fabrication conservés aux Archives nationales. Les auteurs se sont toutefois essentiellement fondés sur les registres généraux de contrôle des boîtes, c'est-à-dire les registres qui enregistraient l'activité de contrôle des ateliers par la Cour des monnaies, sans entrer dans le détail des multiples registres de fabrication. Ceux-ci avaient déjà fait l'objet d'une étude, publiée de façon confidentielle, par Félicien de Saulcy entre 1879 et 1892.

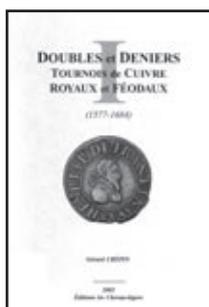


Les trente dernières années ont aussi vu paraître un certain nombre d'ouvrages sur les monnaies des rois Louis, ou plus précisément de la période 1610 à 1792. En 1978, deux marchands, Frédéric Droulers et Victor Gadoury publient « *Monnaies royales françaises 1610-1792* », dont une nouvelle édition est toujours disponible aujourd'hui sous le seul nom de Gadoury. De son côté,

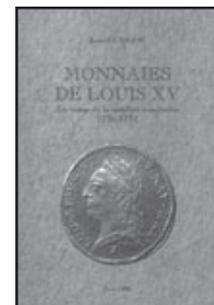
Droulers a publié un nouveau « *Répertoire général des monnaies de Louis XIII à Louis XVI* » en 1987, 1998 et 2000. Il annonce une nouvelle édition à paraître. Il est par ailleurs auteur de nombreuses études comme les « *Trésors de monnaies royales* » ou, plus consistant, son « *Encyclopédie pratique d'histoire numismatique et monétaire royale 1610-1792* » dont le troisième tome est paru en décembre 2005. D'un autre côté, Christian Charlet publie son « *Monnaies des rois de France de Louis XIII à Louis XVI 1640-1793* » en 1996. Il annonce ainsi un vaste



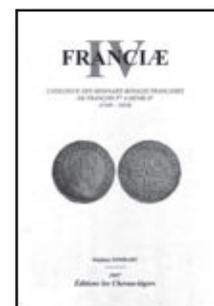
projet de remise à plat du classement pour un ouvrage à venir. Arnaud Clairand donne la même année un ouvrage « *Monnaies de Louis XV* », sorte là-aussi d'avant-projet à un ouvrage plus complet, qui reste à venir. Il travaille par ailleurs sur de multiples



projets sur les monnaies féodales, un ouvrage généraliste sur les monnaies capétiennes à paraître chez son éditeur et d'autres ouvrages dont l'un sur les monnaies du XV<sup>e</sup> siècle. On note aussi la publication en 2002 d'un ouvrage sur les « *Doubles et deniers tournois de cuivre royaux et féodaux* » ou « *CGKL* » selon les initiales de ses co-auteurs, précédant de quelques mois la vente de la collection Tissière dont il soutient les multiples variétés de cuivre féodaux, de même que le Ciani en son temps avait soutenu la vente de la collection Marchéville.



Plus généraliste, un autre projet, *FRANCIÆ*, tente de son côté de prévoir et d'organiser un catalogue des monnaies capétiennes, prévu en sept volumes. Dans un classement par règnes, types, variétés, en citant des exemplaires attestés, en donnant à chaque fois des relevés d'exemplaires et en prétendant à une certaine exhaustivité, le projet *FRANCIÆ* se veut en quelque sorte une ébauche de catalogue raisonné, un corpus de Hugues Capet à Louis XVI, qui ne pourra toutefois être atteinte que dans plusieurs décennies.



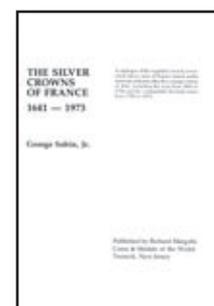
Tous ces auteurs contemporains précités poursuivent à leur façon le même but :

donner une vision définitive qui d'un classement, qui de la publication des sources d'archives, qui d'une vision globale des monnaies entre 1610 et 1792, qui d'un catalogue des monnaies capétiennes. Les mésententes intellectuelles entre eux, en parallèle d'ambitions commerciales concurrentes, ainsi que le manque d'une structure numismatique forte laissent toutefois peu d'espoir de voir aboutir une vision globale et satisfaisante sur le monnayage royal. Chacun donnera donc sa vision. Le collectionneur actuel ne peut néanmoins ignorer tous ces travaux, bien qu'inachevés et concurrents, et se doit de les posséder, tout en souhaitant de voir se poursuivre la parution des ouvrages annoncés. Il se doit de « piocher », chez l'un ou l'autre, les informations qui lui permettront d'enrichir sa collection.

Les ventes des grandes collections, constituées au XX<sup>e</sup> s. se doivent aussi d'être mentionnées : Sobin « *The George Sobin collection of French ecus* » en 1977 ; Pflieger en 1987 « *The Gallia collection* », constituée uniquement de monnaies d'or



capétiennes dont elle sera pour longtemps le modèle ; la vente en 1993 de la collection Clauet, sidérante par la richesse et la beauté des monnaies collectionnées. Une telle collection privée « nationale » reste exceptionnelle et paraît supérieure, c'est dire, à une collection publique nationale dont la publication se fait en trois volumes à partir de 1989, celle du médailleur de la Banque de France.



C'est au sein de cette histoire des monnaies royales françaises que notre catalogue espère trouver sa place, modestement. Avec ses presque mille monnaies capétiennes frappées entre 987 et 1792, il est un reflet et un témoignage de l'Histoire de France et de l'histoire de la numismatique française. A n'en pas douter, il sera de plus en plus difficile de constituer de tels ensembles et chacun semble aujourd'hui avoir conscience de cette difficulté. Les prix de certaines monnaies spectaculaires semblent s'envoler comme nous avons pu le constater dans les dernières ventes passées de nos confrères. Nous proposons presque mille monnaies mais le nombre de types recensés de monnaies capétiennes dépasse les 1700 dans le « Duplessy ». S'y ajoutent de multiples variétés d'années, d'ateliers, de fautes, de ponctuation, de maîtres et de graveurs. **Les monnaies capétiennes sont d'une richesse immense. En les collectionnant vous acquerrez à n'en pas douter une part de cette richesse !**